



1. COLLECTIVITE CONTRACTANTE : VILLE de MURET - 31600

2. POUVOIR ADJUDICATEUR du MARCHE : Monsieur le MAIRE

3. OBJET de la CONSULTATION :

ETUDE portant sur l'AMENAGEMENT d'une ZONE de LOISIRS ludique et pédagogique en Bord de Garonne (1 ha)

A proximité des Jardins Familiaux, la Ville souhaite réaliser sur la zone restant libre (environ 1 ha) une zone de loisirs et de détente à vocation ludique et pédagogique - (Enjeu de développement durable de la commune de Muret, intégrant réappropriation du fleuve par la population et préservation de l'écosystème Garonne - Enjeu social : - Enjeu culturel et paysager - Enjeux sur la dynamique fluviale - Enjeux écologiques : liés à la biodiversité patrimoniale et banale ainsi qu'à la continuité écologique)

4. PROCÉDURE de PASSATION : Procédure Adaptée Ouverte (Article 28 CMP) - MAPA n° 2012/025 PI

5. CRITÈRES de Sélection des Candidatures et d'Attribution des Marchés : (Voir R.C.)

Candidatures :

- régularité de la situation juridique, fiscale et sociale,
- capacités techniques et financières - expérience et compétences professionnelles,
- attestation d'assurance R.C et R.P en cours de validité.

Offres :

- Prix (60%)
- Valeur technique (40%)

6. Forme juridique du groupement éventuel des opérateurs économiques : si groupement, il sera solidaire.

7. Délai d'exécution de la prestation : délai global maximum : 3 mois hors congés d'été - Remise au plus tard de tous rapports et documents : fin septembre 2012 -

8. Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

9. Retrait du Dossier de Consultation :

→Retrait sur le site : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>

Au cas de difficulté particulière d'accès au site, n'hésitez pas à appeler **OMNIKLES au 08 25 00 13 26**

10. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

La mission comprend les phases suivantes :

1. Diagnostic à préciser

2. Proposition de scénarios d'aménagements du site,

3. Déclinaison du scénario retenu du site

- Déclinaisons des procédures administratives et réglementaires
- Déclinaison des travaux, et aménagements
- Estimation du coût global, par nature des travaux et de fourniture
- Proposition sur la gestion patrimoniale et durable des espaces publics définis
- Proposition d'un plan d'entretien de valorisation des différents espaces

4. Réalisation des dossiers réglementaires

- Dossier de demande d'occupation temporaire du Domaine Public Fluvial
- Conseil de gestion de biotope au titre de l'arrêté préfectoral de protection de biotope
- Rédaction d'une notice d'incidence au titre de Natura 2000
- Dossier de demande d'autorisation/déclaration au titre de la Loi sur l'eau.

5. en Tranche conditionnelle 1 : la Réalisation d'un plan de gestion (entretien, valorisation, protection des différents espaces) et d'un suivi écologique et fonctionnel du site suite aux aménagements

6. en Tranche conditionnelle : 2 : La rédaction du CCTP pour la réalisation des travaux et aménagements

11. MODALITES de FINANCEMENT et de PAIEMENT : Financement sur Budget Principal de la Ville Règlement par mandats administratifs en 30 Jours - Budget 2012 (autofinancement)

12. Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE Cedex - ☎ 05 62 73 57 57 ☏ 05 62 73 57 40 – mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr – web : www.ta-toulouse.juradm.fr.

13. Précisions concernant les délais d'introduction des recours : selon les dispositions du CDJA (voir R.C)

14. DATE LIMITE DE RÉCEPTION des OFFRES : Lundi 14 mai 2012 - 10 h –

15. DATE d'ENVOI à la PUBLICATION : lundi 16 avril 2012